French - Number 124c
October 2026

Un vaccin à sous-unité protéique contre la COVID-19

COVID-19 protein subunit vaccine

Au Canada, au cours des 50 dernières années, l'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce qu'un vaccin à sous-unité protéique contre la COVID-19?

Le vaccin à sous-unité protéique contre la COVID-19 (Nuvaxovid®) protège contre l'infection au coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SRAS-CoV-2) qui cause la COVID-19. Il est approuvé par Santé Canada.

Qui devrait recevoir le vaccin?

Le vaccin à sous-unité protéique est approuvé pour les personnes de 12 ans et plus. Vous trouverez de plus amples renseignements, notamment sur l'inscription à la vaccination, sur le site Web du gouvernement de la Colombie-Britannique à www2.gov.bc.ca/gov/content/covid-19/translation/fr/immunization.

Comment ce vaccin est-il administré?

Le vaccin est administré par injection. Les personnes de 12 ans et plus devraient recevoir une dose. Si vous avez un système immunitaire affaibli, vous pouvez avoir besoin de trois doses en fonction de vos antécédents vaccinaux.

Il est important de conserver des preuves de tous les vaccins reçus.

Quels sont les avantages du vaccin?

La vaccination est le meilleur moyen de vous protéger contre la COVID-19, qui est une maladie grave et parfois mortelle. Le vaccin offre une forte protection contre les maladies graves liées à la COVID-19, y compris les hospitalisations et les décès. En vous faisant vacciner, vous protégez aussi les autres, notamment ceux et celles qui n'ont pas la possibilité de se faire vacciner.

Quelles sont les réactions possibles à ce vaccin?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que de contracter la COVID-19. Les réactions les plus courantes au vaccin peuvent inclure une sensibilité, de la douleur, de la rougeur et de l'enflure au point d'injection. D'autres réactions peuvent comprendre de la fatigue, des maux de tête, de la fièvre, des douleurs musculaires ou articulaires, des nausées et des vomissements. Ces réactions sont bénignes et ne durent généralement qu'un jour ou deux. De rares cas d'inflammation du cœur (myocardite et péricardite) ont été signalés après l'administration du vaccin à sous-unité protéique.

> On peut prendre de l'acétaminophène (p. ex. du Tylenol®) ou de l'ibuprofène* (p. ex. de l'Advil®) en cas de fièvre ou de douleur. Il ne faut pas administrer d'AAS (p. ex. de l'Aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de contracter le syndrome de Reye.

Pour en apprendre davantage sur le syndrome de Reye, consultez HealthLinkBC Fiche n° 84 Le syndrome de Reye.

Il convient de demeurer à la clinique 15 minutes après avoir reçu le vaccin. Dans des cas extrêmement rares, une réaction allergique potentiellement fatale nommée anaphylaxie se produit après la vaccination. On l'observe moins d'une fois sur un million. Les symptômes peuvent se présenter sous forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou de gonflement de la gorge, de la langue ou des lèvres, que votre fournisseur de soins de santé peut traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport par ambulance vers le service des urgences le plus proche. Si ces symptômes se manifestent après votre départ de la clinique, appelez le service **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Signalez toujours à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

À qui le vaccin est-il déconseillé?

Vous ne devez pas recevoir le vaccin si vous avez une allergie grave (anaphylaxie) au polysorbate 80 qui est présent dans le vaccin. On le trouve également dans certaines préparations médicales (p. ex. les huiles vitaminées, les comprimés et les agents anticancéreux) et dans des cosmétiques.

Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous avez souffert d'une anaphylaxie après avoir reçu une dose d'un vaccin contre la COVID-19 ou si vous avez souffert d'une anaphylaxie dont la cause est inconnue.

Le rhume ou toute autre maladie bénigne ne devrait pas justifier le report de l'immunisation. Consultez votre fournisseur de soins de santé en cas de doute.

Y a-t-il d'autres éléments à prendre en compte avant de se faire vacciner?

Consultez votre fournisseur de soins de santé dans les cas suivants :

- vous avez reçu un diagnostic d'inflammation du cœur (myocardite ou péricardite) par un médecin après avoir reçu une dose de vaccin contre la COVID-19 sans autre cause connue;
- vous avez des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique à la suite d'une infection à la COVID-19;

Qu'est-ce que la COVID-19?

La COVID-19 est une infection des voies respiratoires et des poumons causée par le coronavirus du SRAS-CoV-2. Les symptômes de la COVID-19 peuvent comprendre la toux, un essoufflement, de la fièvre, des frissons, de la fatigue et une perte du goût ou de l'odorat. Bien que certaines personnes infectées ne présentent aucun symptôme ou ne présentent que des symptômes bénins, d'autres doivent être hospitalisées et peuvent même en mourir. Les formes graves de la maladie sont plus fréquentes chez les personnes âgées et chez celles dont le système immunitaire est très affaibli. Pour certaines personnes, les symptômes de la COVID-19 peuvent persister pendant des semaines ou plus longtemps encore. Les effets à long terme de cette maladie sur la santé sont inconnus.

Comment la COVID-19 se transmet-elle?

Le virus qui cause la COVID-19 se transmet d'une personne à l'autre en toussant, en éternuant, en parlant, en chantant et en respirant. Il peut aussi se transmettre en touchant une surface ou un objet contaminé par le virus, puis en se touchant la bouche, le nez ou les yeux.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez HealthLinkBC Fiche nº 119 L'Infants Act (Loi sur la petite enfance), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.

MÉTIS NATION BRITISH COLUMBIA

First Nations Health Authority
Health through wellness

BCAAFC | BC Association of Aboriginal Friendship Centres

BC Centre for Disease Control
Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.